

LE POING



Numéro 16

Mai 2025

L'austérité, c'est pas du gâteau!

L'annonce de François Bayrou, chargé de piloter les « économies » dans le budget de l'État, sonne comme une nouvelle saison d'une mauvaise série B : « Ça coupe dans la fonction publique et ses effectifs ».

Avec 40 milliards d'euros à « économiser » d'ici 2027, le gouvernement confirme sa logique d'organisation de l'austérité, qui se traduira encore une fois par des suppressions de postes, une dégradation des conditions de travail et une baisse drastique de la qualité du service rendu aux usagers.

Cet acharnement à vouloir baisser toujours plus la dépense publique alors que le problème se situe au niveau des recettes ne s'explique que trop bien.

Au lieu de travailler au bonheur des Français, le gouvernement et notre président préfèrent chercher à atteindre le saint Graal des critères de Maastricht sur les déficits publics à la demande de la commission européenne et des marchés financiers, à augmenter nos dépenses militaires à la demande de notre maître États-Unis, à mettre dans le coma artificiel notre système social et notre fonction publique à la demande de nos grands capitalistes assoiffés de baisses d'impôts et d'exonérations de cotisations sociales.

Dans l'Isère, aux Finances Publiques la traduction de ces choix est la création d'**un déficit permanent d'agent.e.s**, faute d'un non-remplacement suffisant des départs à la retraite. Les agent.e.s, déjà surchargé.e.s, voient leurs missions réformées et alourdies sans moyens supplémentaires, tandis que les usagers subissent des délais toujours plus longs pour obtenir un rendez-vous ou un simple renseignement.

Pourtant, les solutions existent et elles nous concernent directement :

- Taxer plus les riches et les grands groupes qui bénéficient de cadeaux fiscaux records plutôt que de rendre les impôts toujours moins progressifs,
- Lutter contre la fraude fiscale, qui prive chaque année l'État de dizaines de milliards d'euros, au lieu de réduire nos effectifs,
- Investir dans l'emploi public pour garantir un service de qualité et répondre aux besoins des citoyens.

Il est important de prendre conscience que l'austérité n'est pas une fatalité, mais un choix politique. La vie n'est pas chère. Ce sont nos salaires qui sont trop faibles. Ensemble, refusons l'austérité et exigeons la hausse de notre point d'indice et la refonte des grilles indiciaires.

Sébastien Rioux



« Ça coupe dans la fonction publique et ses effectifs »

ACTUALITÉ

Le handicap n'est pas un choix !

Par Dominique Lo Monaco

DÉCRYPTAGE

A la Pointe de l'observatoire

Par Sophie Abondance

LOCAL

L'action sociale en question, budget en chute

Par Marion Feraud

Propaganda !

A la pointe de l'observatoire, l'horizon est parfaitement dégagé et il fait un temps magnifique ! Allez, on VOUS dit tout !

« Plus de 54% d'entre vous ont fait entendre leur voix et vous êtes un sur deux à exprimer un engagement et une motivation positifs concernant votre travail et votre avenir à la DGFIP, merci à tous ! » Message d'Amélie Verdier, à la Une d'ULYSSE le 06/05/2025.

Les résultats de l'observatoire interne (mais réalisé par un institut de sondage externe) 2025 viennent de sortir et ils sont donc...positifs !

Surtout celui de la participation, en hausse de 7 points par rapport à 2024, comme quoi le harcèlement par mail (combien y en a -t-il eu ?) ça marche. Au bout d'un moment, on finit par craquer et si jamais cela ne suffit pas : hop, un petit rappel amical fait par les chefs de service à qui on a aussi indiqué gentiment que « leur » service était un peu à la traîne niveau participation et que ce serait vraiment trop bête de ne pas répondre pour une fois qu'on NOUS demande notre avis. Alors c'est vrai, qu'est-ce qu'on a à perdre, à part participer à un super plan com' qui fera la Une d'Ulysse et qu'est-ce qu'on a à gagner à part, RIEN ?! Malgré tous les moyens déployés, 46 % d'abstention, vraiment pas de quoi crier cocoricooo !!

Car qu'avons-nous obtenu après les résultats de l'observatoire 2024 (qui malgré tout affichait des chiffres mauvais surtout concernant le sens du travail et la motivation ...), quelles actions concrètes ont été menées à part quelques petits-déjeuners même pas sur l'herbe et quelques laser game ? Outre le côté défouloir d'un moment d'exception où on peut « éteindre » quelques secondes son supérieur hiérarchique direct, qu'est-ce que ça change vraiment au quotidien dans mon taf ?

Est-ce que le café a été plus « facilitateur de conversation » que le thé ? Mais quel est le sens et à quoi ça sert tout ça, si ce n'est communiquer du vide, de l'absurde et du faux-semblant ?!

Concernant les résultats 2025, c'est vrai, à force d'agglomérer des pourcentages divers et variés, on finit par arriver péniblement à 50 % de positif sur l'indicateur ENGAGEMENT. Mais attention

seulement pour les 54 % qui se sont exprimés (donc pas du tout la moitié de **tous** les agents de la DGFIP), de même pour la motivation mais c'est quand même très poussif et très tiré par la science statisticienne (cf les détails de la synthèse proposée aux plus curieux...).

Une seule conclusion à tous ces camemberts, tant que les variables emplois et rémunérations ne seront pas positifs, avec beaucoup de ++, il n'y aura pas d'amélioration réelle !

Les Services Publics + , les Parcours +, ne compenseront jamais tous les emplois et les euros en moins.

On sait que la promesse de l'arrêt des suppressions d'emplois à la DGFIP en 2025 n'a pas été tenue. On sait aussi que celle concernant la « pause » sur les restructurations est en passe d'être levée. Le DDFIP de l'Isère vient d'envoyer le 15 mai dernier une lettre à l'attention de tous les agents des services du Contrôle Fiscal sur « le projet d'évolution de notre organisation, sachant que « le modèle PCE « doit être « revisité », le PCRP, lui, doit être « unifié » au niveau départemental. Pourquoi cette information n'est pas diffusée à l'ensemble des personnels de la DDFIP Isère ? **Toute la sphère professionnelle va être impactée par ce NRE (Nouveau Réseau d'Eloignement) du Contrôle Fiscal**, n'importe quel agent.e via les mutations, ou les postes « au choix » aimerait connaître la pérennité de certains sites et de certaines structures !! On ne nous dirait donc pas tout !?

Collègues, soyons motivées, motivés, pour toujours revendiquer et défendre nos droits, pour toujours faire entendre réellement notre voix !

Pour cela, vous pouvez compter sur la CGT Finances Publiques de l'Isère. **Notre section rejette cette nouvelle réforme et réorganisation du Contrôle Fiscal. Nous réunirons prochainement l'ensemble des personnels sur la façon de l'enrailler.**

Et dès le 5 juin, soyons toutes et tous en grève :

- contre les coupes budgétaires et l'austérité,
- pour réclamer encore et encore, l'abrogation de la réforme des retraites.

On ne lâchera rien et on ne paiera pas leur guerre, qu'elle soit commerciale ou militaire !

Budget action sociale 2025 : plus dure sera la chute !

Qu'est ce que l'action sociale ?

L'action sociale vise à améliorer nos conditions de vie et celles de nos familles notamment dans les domaines de la restauration, du logement, des vacances, de l'enfance et des loisirs ainsi qu'à aider à faire face à des situations difficiles. L'action sociale ministérielle est ouverte à tous les agents des ministères économiques et financiers, actifs ou retraités, indépendamment de leur grade mais selon des conditions qui peuvent dépendre de leurs revenus ou de leur situation familiale. Leur mise en œuvre est assurée sur l'ensemble du territoire par l'intermédiaire des délégués départementaux de l'action sociale du Secrétariat général des ministères économiques et financiers et des correspondants sociaux de la DGFIP.

Qu'est ce qu'un CDAS ?

Le CDAS est une instance **consultative** qui organise et anime l'ensemble de l'action sociale dans le département. Il se prononce sur la répartition des crédits d'actions locales (CAL) alloués chaque année au département et sur les actions locales financées par les CAL. Il peut également formuler des propositions soumises à l'examen du CNAS (Comité national d'action sociale).

Composition du CDAS :

- des représentants des services locaux ;
- des représentants syndicaux (répartition conforme aux résultats des élections pro. dans le département).

La présidence est assurée par un des chefs de service locaux, avec le concours du délégué départemental de l'action sociale. Y participent également, les assistants de service social, les médecins de prévention et les correspondants sociaux.

Qu'est ce que sont les crédits d'actions locales ?

C'est la dotation dont disposent les départements pour mettre en place des actions (arbre de Noël, voyages, sorties, mini séjours, consultations spécialisées, action de santé publique).

La dotation est calculée en fonction des effectifs d'actifs, de retraités et d'enfants :

- 9,57 euros par actif ;
- 3,19 euros par retraité ;
- 36,82 euros par enfant.

La dotation pour 2024 était de 57563 euros.

Pour 2025, elle chute à 46892 euros, soit une baisse de presque 20 % !

Ces CAL doivent être réévalués, car ils sont largement insuffisants pour répondre aux besoins.

Aux Finances comme dans toute la Fonction publique, il est important de mener et d'intensifier la bataille pour obtenir une hausse significative des moyens budgétaires alloués au financement du droit à l'action sociale des agent.e.s !

Pour la CGT, l'enveloppe budgétaire consacrée à l'action sociale doit être calculée en pourcentage de la masse salariale des actifs et des retraités. Notre fédération revendique qu'elle soit d'au moins 3 %.

Nous revendiquons a minima un doublement du budget. Actuellement, la participation du ministère est d'environ 0,6 % de la masse salariale des actifs et retraités. Le calcul fait par l'administration n'est pas le même puisque Bercy estime à 1,7% (hors pension) sa participation !

Dans nos ministères économiques et financiers, les politiques d'action sociale sont confiées à la sous-direction des politiques sociales et gérées par plusieurs associations.

Malgré l'opposition de la CGT Finances, le secrétariat général a décidé de regrouper trois de ces associations, qui sont ASFR (Action Sociale Finances Restauration - anciennement AGRAF), ASFL (Action Sociale Finances Logement - anciennement ALPAF) et ASFV (Action Sociale Finances Vacances - anciennement EPAF).

La Fédération Action Sociale Finances (FASF) a donc été créée le 23 mai 2024, sous la forme d'une association loi 1901. Son objet est « le développement de l'action sociale des ministères économiques et financiers, en renforçant la coopération et la coordination des opérateurs ».

Nous nous battons pour une action sociale de qualité sur tout le territoire pour les actifs et les retraités !



Prise de contact, demande d'adhésion (bulletin à nous renvoyer)

NOM :	Prénom :
Service :	Résidence :
Mail :	Souhaites-tu adhérer : OUI ☐ non pas tout de suite ☐

CGT Finances Publiques Isère
38-40 Avenue Rhin et Danube-38047 Grenoble Cedex 2
Tel CFP Rhin et Danube : 04 76 39 38 74 (interne : 3834)
Mail : cgt.ddfip38@dgfip.finances.gouv.fr
Site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/38/>



